



Espace Communal des Solidarités  
COUDEKERQUE-BRANCHE, VILLE SOLIDAIRE

- **Centre Communal d'Action Sociale**

**Rapport d'Orientations Budgétaires Année 2017**

# **SOMMAIRE**

Préambule

## **I) RETROSPECTIVE DU BUDGET DU CCAS 2012 – 2016**

<b>A) <u>Section de fonctionnement</u></b>	page 2
1. Recettes de fonctionnement – une subvention importante de la ville	page 2
2. Dépenses de fonctionnement – un effort social renforcé	page 4
2.1 Aides sociales facultatives	page 4
2.2 Actions en faveur des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active	page 6
2.3 Frais de personnel et rémunération du CCAS et de ses satellites	page 7
<b>B) <u>Section d'investissement</u></b>	page 10
1. Recettes d'investissement	page 10
2. Dépenses d'investissement	page 10
Activités du Pôle Séniors	page 11
Actions de prévention santé	page 12

## **II) ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU CCAS 2016**

<b>A) <u>Section de fonctionnement</u></b>	page 12
1. Recettes de fonctionnement	page 12
2. Dépenses de fonctionnement	page 12
<b>B) <u>Section d'investissement</u></b>	page 14
1. Recettes d'investissement	page 14
2. Dépenses d'investissement	page 14

## Préambule :

La Loi d'Orientation 92-125 du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, en son article 11, précise que les Collectivités Territoriales de 3 500 habitants et plus doivent tenir un Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B) dans un délai de deux mois qui précèdent l'examen du budget.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi «Notre», publiée au journal officiel du 8 août 2015 a voulu accentuer l'information des administrateurs. Désormais, le ROB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Président du CCAS notamment sur les orientations budgétaires.

Le rapport d'orientations budgétaires (ROB) doit comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses (analyse prospective) et des effectifs ainsi que préciser notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel...

## I) RETROSPECTIVE DU BUDGET DU CCAS 2012 – 2016

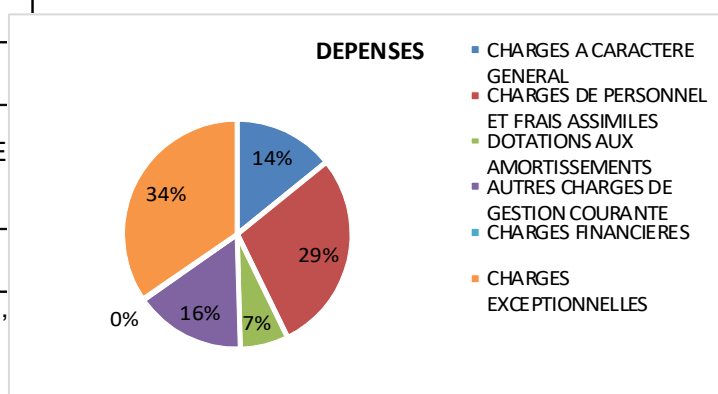
Pour rappel, le budget primitif 2016 du CCAS s'équilibrait comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>	1 119 224.00 €	1 119 224.00 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	141 490.00 €	141 490.00 €
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	1 260 714.00 €	1 260 714.00 €

### DEPENSES

Chapitre	Section	Libellé	BP 2016	POURCENTAGE
011	Fonc	CHARGES A CARACTERE GENERAL	158 685,00	14,18
012	Fonc	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	320 000,00	28,59
042	Fonc	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	76 152,75	6,80
65	Fonc	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	175 686,00	15,70
66	Fonc	CHARGES FINANCIERES	1 700,25	0,15
67	Fonc	CHARGES EXCEPTIONNELLES	387 000,00	34,58
Total		Dépenses	<b>1 119 224,00</b>	<b>100,00</b>

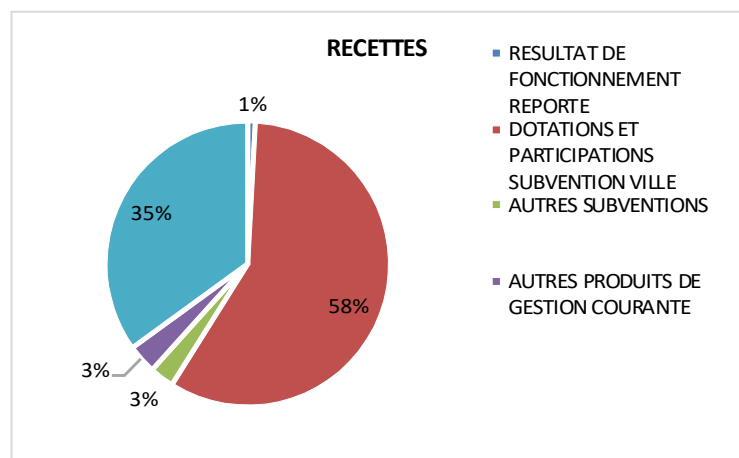
011	BONS ACHAT SENIORS
	BOISSONS FOYERS MUNICIPAUX
	NOEL RSA, FOYERS MUNICIPAUX : CONCOURS DE BELOTE, ANNIVERSAIRES ET FETE DE NOEL
	FRAIS DE TELEPHONIE
65	ACHAT TICKET SERVICE, RME, CARTE CADEAU NOEL RSA, SUBVENTION VERSEE AUX ASSOCIATIONS
67	DEBET VERDIERES



### RECETTES

Chapitre	Section	Libellé	BP 2016	POURCENTAGE
002	Fonc	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	9 794,88	0,88
74	Fonc	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS SUBVENTION VILLE	650 000,00	58,08
		AUTRES SUBVENTIONS	31 000,00	2,77
75	Fonc	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	37 000,00	3,31
77	Fonc	PRODUITS EXCEPTIONNELS	391 429,12	34,97
Total		Recettes	1 119 224,00	<b>100,00</b>

74	SUBVENTION DE LA VILLE
74	AUTRES SUBVENTIONS (DEPARTEMENT ET AUTRES ORGANISMES)
75	VENTES DES TICKETS RESTAURANT
77	DEBET VERDIERES



Analyse rétrospective 2012-2016 du budget du CCAS

COMPTE ADMINISTRATIF			
	FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
<b>2012</b>	1 401 755,18	1 462 803,94	61 048,76
<b>2013</b>	1 004 948,85	1 126 105,50	121 156,65
<b>2014</b>	1 266 003,79	1 480 287,87	214 284,08
<b>2015</b>	888 112,80	897 907,68	9 794,38
<b>2016</b>	730 215,24	1 117 558,60	387 343,36
			<i>(dont 386 923,52 € M. Verdière)</i>

### A) Section de fonctionnement

## 1. Recettes de fonctionnement

Le CCAS a versé au foyer logement Paul Schrive une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 euros

Les recettes de fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale se composent de la manière suivante :

### ↳ Subvention de la Ville de Coudekerque-Branche

La subvention 2016 de la ville au CCAS s'est élevée à 650 000.00 euros

### ↳ Recettes diverses

Elles sont principalement constituées de :

- Dons d'associations ou personnes physiques en 2016 : 3 763.11 € (versés à l'Ehpad Yvon Duval pour l'achat d'un lit à flottaison)
- Participation des agents communaux : « tickets restaurant » :

<b>2016</b>	<b>28 301.50 euros</b>
2015	26 105,00 euros
2014	24 483,50 euros
2013	23 374,50 euros
2012	24 771,00 euros

- Remboursement des salaires lors d'absences pour arrêt maladie, accident du travail ou maternité, contrats aidés. **En 2016 pour les 5 budgets :**

	Remboursement contrats aidés	Remboursement maladie	Compensation supplément familial	Total
CCAS	30 980.85€	1 871.33€	1268.00 €	34 120.18€
FLPS	8 649.89€	6 951.81€	-	15 601.70€
CS	-	356.75€	-	356.75€
RYD	14 640.97€	62 623.13€	-	77 264.10€
AJ	10 996.80€	-	-	10 996.80€
total	65 268.51€	71 803.02€	-	137 071.53€

## 2. Dépenses de fonctionnement – un effort social renforcé

### 2.1 Aides sociales facultatives

Les demandes d'aides financières émanent notamment de publics bénéficiaires de minimas sociaux mais également des « travailleurs pauvres ».

Au cours de l'année 2016, 197 nouvelles familles ont sollicité le CCAS de Coudekerque-Branche pour obtenir une aide éventuelle.

	Nouvelles Familles	Enquêtes Sociales constituées
<b>2016</b>	<b>197</b>	<b>1064</b>
2015	238	1 121
2014	203	1072
2013	225	1147
2012	223	950

Le Centre Communal d'Action Sociale de Coudekerque-Branche intervient principalement dans les domaines suivants :

\* Aide alimentaire

Cette aide est accordée lorsque le demandeur est en attente de la régularisation de sa situation (mise en place de dossiers R.S.A, Indemnités Assedic...)

	Aide alimentaire	Nombre de familles
<b>2016</b>	<b>29 890 €</b>	<b>108</b>
2015	24 570 €	94
2014	25 865 €	94
2013	30 030 €	113
2012	38 005 €	109

Soit une augmentation de 21.65 %

\* Secours mensuels

	Secours Mensuel	Nombre de familles
<b>2016</b>	<b>42 850 €</b>	<b>404</b>
2015	42 055 €	372
2014	40 675 €	343
2013	40 670 €	326
2012	40 226 €	305

Soit une augmentation de 1.89 %

\* Secours exceptionnels

	Secours Exceptionnels	Nombre de secours attribués
<b>2016</b>	<b>21 757 €</b>	<b>821 (pour 429)</b>
2015	21 076 €	801 (pour 450 familles)
2014	20 605 €	761
2013	20 846 €	664
2012	20 775 €	623

Soit une augmentation de 3.23 %

Ces différentes aides sont octroyées en fonction de la situation de l'intéressé et après enquête sociale. Elles prennent la forme de Chèque d'Accompagnement Personnalisés, utilisables dans diverses enseignes, et ont représenté un coût total de 94 845 € en 2016 (augmentation de 7.08 %).

Montant total des CAP	
<b>2016</b>	<b>94 845 €</b>
2015	88 567 €
2014	87 300 €
2013	93 346 €
2012	99 208 €

Il existe une participation aux frais d'obsèques pour les plus démunis et pour les personnes en difficulté :

	Montant Frais d'obsèques	Nombre de demandes	Nombre d'Accords
<b>2016</b>	<b>7 170,50 €</b>	<b>14</b>	<b>13</b>
2015	6 027,00 €	13	10
2014	5 853.02 €	16	10
2013	3 121.62 €	13	6
2012	5 462.80 €	9	8

\* Secours divers exceptionnels

Une convention avec l'Eau du Dunkerquois visant à favoriser la prévention des coupures d'eau a été signée le 22 Octobre 2012. Cette convention permet de renforcer ce partenariat qui existe depuis de nombreuses années.

Participation au règlement des factures d'eau : La participation du Centre Communal d'Action Sociale n'est effective que si la famille honore l'échéancier fixé (paiement par le CCAS de la dernière échéance) :

DATE	NOMBRE DE FAMILLES	MONTANT DE L'AIDE
<b>2016</b>	<b>6</b>	<b>529.00 €</b>
2015	8	448.00 €
2014	9	650.00 €
2013	10	864.00 €
2012	15	807.00 €

\* Revenu Minimum Etudiant (R.M.E.).

Cette allocation concerne les jeunes âgés actuellement de moins de 26 ans au 1<sup>er</sup> octobre de l'année universitaire et inscrits dans un cursus post bac.

Année Scolaire	Nombre de dossiers constitués	Nombre d'accord	Nombre de refus	Montant Global
<b>2015/2016</b>	<b>160</b>	<b>107</b>	<b>53</b>	<b>102 265.00 €</b>
2014/2015	162	89	64	100 797.99 €
2013/2014	153	85	68	124 578.00 €
2012/2013	175	105	70	137 362.00 €
2011/2012	160	104	56	142 271.00 €

### COMPARAISON DES DÉPENSES EN MATIÈRE D'AIDES FACULTATIVES 2012-2016

Secours attribués	2012	2013	2014	2015	2016
-------------------	------	------	------	------	------

<b>(65)</b>					
Aides (suite passage en CA et tickets services)	103 854,00	116 151,64	91 113,75	90 469,00	80 823,67
Autres Secours (Noël RSA, frais funéraires, facture d'eau, exonération cantine, classe de neige)	18 623,61	17 001,67	14 054,06	20 825,52	12 069,00
Revenu Minimum Etudiant	142 271,00	137 362,00	124 578,00	100 797,99	102 265,00
<b>(011) Bons séniors</b>	<b>122 641,00</b>	<b>129 154</b>	<b>145 921,00</b>	<b>179 628,00</b>	<b>79 740,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>555 389,61</b>	<b>399 669,31</b>	<b>375 666,11</b>	<b>391 720,50</b>	<b>274 897,74</b>

## 2.2 Actions en faveur des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

### ↳ « Vestiaire social »

Après avoir été initiée par le CCAS, cette action d'insertion a été reprise par l'association Coud' Pouce dans le cadre d'un projet global. Après avoir occupé le bâtiment situé 45/47 Rue de Paix, l'association Coud'Pouce occupe désormais un local rue Blanqui.

### ↳ Suivi des bénéficiaires

Sur le territoire coudekerquois, plus de 500 personnes sont bénéficiaires du RSA. Deux agents référents R.S.A. (1 ETP) ont suivi en 2016 93 bénéficiaires coudekerquois du RSA en CER (Contrat d'Engagement Réciproques), répartis comme suit au 31 Décembre 2016 :

Différentes actions ont été mises en place en 2016 à l'intention des bénéficiaires du RSA :

- Journée des Oubliés le 18 Août : 45 personnes (coût 1090.00 €)
- Arbre de Noël des bénéficiaires du RSA : 120 enfants pour 66 familles (coût 5 897 €)

## 2.3 Effectif et Frais de personnel du CCAS et de ses satellites

### • Centre Communal d'Action Sociale

ANNEE COMPLETE*	NOMBRE D'AGENTS	FRAIS DE PERSONNEL
<b>2016</b>	<b>10</b>	<b>243 761.31 euros</b>
2015	12	338 589,28 euros
2014	13	402 853,03 euros
2013	16	437 091,47 euros
2012	12	386 928,54 euros

Centre Communal d'Action Sociale	décembre 2012		décembre 2013		décembre 2014		décembre 2015		Décembre 2016	
	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP
Catégorie										
Titulaires	8	6,67	5	4,5	5	4,50	4	3,50	4	3.50



Non titulaires mensualisés - CDI	2	1,28	4	3,00	4	3,00	3	2,28	2	1.28
Contrats aidés (CUI - Emplois Avenir - Adulte Relais)	1	1,00	2	2,00	2	2,00	2	2,00	1	1
Apprentis	-	-	-	-	-	-	-	-		
Non titulaires horaires	-	-	-	-	-	-	-	-		
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>8,95</b>	<b>11</b>	<b>9,50</b>	<b>11</b>	<b>9,50</b>	<b>9</b>	<b>7,78</b>	<b>7</b>	<b>5.78</b>

- Centre Communal de soins infirmiers

ANNEE COMPLETE*	NOMBRE D'AGENTS	FRAIS DE PERSONNEL
<b>2016</b>	<b>6</b>	<b>195 767.64 euros</b>
2015	6	224 680,88 euros
2014	6	234 342,29 euros
2013	6	259 442,95 euros
2012	6	221 847,50 euros

Centre de soins	décembre 12		décembre 13		décembre 14		décembre 15		Décembre 2016	
Catégorie	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	NBRE	ETP
Titulaires	5	4,37	5	4,37	5	4,37	5	4,37	5	3.40
Non titulaires mensualisés - CDI	1	1,00	1	1,00	1	1,00	1	1,00	1	1
Contrats aidés (CUI - Emplois Avenir - Adulte Relais)	-	-	-	-	-	-	-	-		
Apprentis	-	-	-	-	-	-	-	-		
Non titulaires horaires	-	-	-	-	-	-	-	-		
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>5,37</b>	<b>6</b>	<b>5,37</b>	<b>6</b>	<b>5,37</b>	<b>6</b>	<b>5,37</b>	<b>6</b>	<b>4.40</b>

- Foyer logement Paul Schrive

ANNEE COMPLETE*	NOMBRE D'AGENTS	FRAIS DE PERSONNEL
<b>2016</b>	<b>6</b>	<b>199 726.52</b>
2015	6	152 135,48
2014	7	148 288,12
2013	7	133 687,00
2012	6	136 944,13

Foyer Logement Paul Schrive	décembre 2012		Décembre 2013		décembre 2014		décembre 2015		Décembre 2016	
Catégorie	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP
Titulaires	3	3,00	3	3,00	3	3,00	3	3,00	3	3
Non titulaires mensualisés - CDI	-	-	2	1,80	1	0,80	1	0,80	2	2

Contrats aidés (CUI - Emplois Avenir - Adulte Relais)	-	-	-	-	-	-	2	1,14	2	1.14
Apprentis	-	-	-	-	-	-	-	-		
Non titulaires horaires	-	-	-	-	-	-	-	-		
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3,00</b>	<b>5</b>	<b>3,80</b>	<b>4</b>	<b>3,80</b>	<b>6</b>	<b>4,94</b>	<b>7</b>	<b>6.14</b>

- **Ehpad Yvon Duval**

ANNEE COMPLETE*	NOMBRE D'AGENTS	FRAIS DE PERSONNEL
<b>2016</b>	<b>72</b>	<b>1 799 263.57 euros</b>
2015	70	1 718 689,95 euros
2014	71	1 674 261,88 euros
2013	79	1 533 096,83 euros
2012	74	1 493 326,71 euros

Ehpad Yvon Duval	décembre 12		décembre 13		décembre 14		décembre 15		Décembre 2016	
	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP
<b>Catégorie</b>										
Titulaires	31	29,60	28	27,00	27	25,90	25	23,70	26	24.50
Non titulaires mensualisés - CDI	23	23,00	24	24,00	28	28,00	28	27,40	27	25.40
Contrats aidés (CUI - Emplois Avenir - Adulte Relais)	-	-	-	-	-	-	2	1,14	2	1.14
Apprentis	-	-	-	-	-	-	-	-		
Non titulaires horaires	-	-	-	-	-	-	-	-		
<b>TOTAL</b>	<b>54</b>	<b>52,6</b>	<b>52</b>	<b>51</b>	<b>55</b>	<b>53,9</b>	<b>55</b>	<b>52,24</b>	<b>55</b>	<b>51.04</b>

- **Accueil de jour Alzheimer Annie Girardot**

ANNEE COMPLETE*	NOMBRE D'AGENTS	FRAIS DE PERSONNEL
<b>2016</b>	<b>8</b>	<b>130 419.50 euros</b>
2015	8	103 238,62 euros
2014	2	49 451,26 euros

Accueil de jour Alzheimer	décembre 12		décembre 13		décembre 14		décembre 15		Décembre 2016	
	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP
<b>Catégorie</b>										
Titulaires	-	-	-	-	1	1,00	1	1,00	1	1
Non titulaires mensualisés - CDI	-	-	-	-	1	1,00	3	2,10	5	2.40
Contrats aidés (CUI - Emplois Avenir - Adulte Relais)	-	-	-	-	-	-	2	1,14	2	1.14

Apprentis	-	-	-	-	-	-	-	-		
Non titulaires horaires	-	-	-	-	-	-	-	-		
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>4,24</b>	<b>8</b>	<b>4.54</b>

Année complète\* : dont saisonniers et remplaçants pour arrêts maladie (Ehpad)

## B) Section d'investissement

Evolution de la section d'investissement depuis 2012 :

COMPTE ADMINISTRATIF			
	INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
<b>2012</b>	463 338,62	634 744,25	171 405,63
<b>2013</b>	178 881,16	191 001,75	12 120,59
<b>2014</b>	72 686,85	74 534,40	1 847,55
<b>2015</b>	70 000,00	135 337,25	65 337,25
<b>2016</b>	2220,00	76 550,00	74 330,00

### 1. Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont principalement constituées :

↳ Des opérations d'amortissements du budget principal. Jusqu'en 2012, toutes les opérations d'amortissement étaient affectées au budget principal du CCAS. A compter de 2013, les dotations aux amortissements ont été répartis sur les budgets correspondants (CCAS et ses satellites)

↳ Le Fonds de Compensation de la TVA (F.C.T.V.A).

Cette recette (FCTVA) correspond à la compensation, à un taux forfaitaire de 16,404 % de la TVA dont le CCAS s'est acquittée pour ses dépenses d'investissement payées sur l'année n-2.

Année	FCTVA
<b>2016</b>	<b>400.08 euros</b>
2015	1 1096.31 euros
2014	6 709.68 euros
2013	1767.97 euros

### 2. Dépenses d'investissement

En 2016, un logiciel pour le service de restauration à domicile a été acquis.

**A l'Espace Communal des Solidarités, porte d'entrée de la solidarité,  
\* des actions en faveur des personnes âgées sont organisées :**

Le Centre Communal d'Action Sociale assure également des missions déléguées par la ville, notamment les actions en faveur des séniors :

### **Foyers municipaux :**

Le pôle Séniors, situé à l'Espace Communal des Solidarités, est chargé de l'organisation des différentes manifestations dans les quatre foyers municipaux. Deux fois par an, lors des anniversaires, une « animation dansante » est proposée et un cadeau est offert à chaque bénéficiaire.

<b>ANNEE</b>	<b>Nombre de colis</b>	<b>Montant</b>
<b>2016</b>	<b>69</b>	<b>525 euros</b>
2015	96	789 euros
2014	125	1 250 euros
2013	131	1 048 euros
2012	160	1 233 euros

Par ailleurs, 2 concours de belote ont été organisés les 21 Avril 2016 et 17 Novembre 2016 (qui ont réuni 109 séniors) et un arbre de Noël en décembre 2016 (68 participants).

### **Visites des maisons de retraite :**

A l'occasion du 1<sup>er</sup> mai et de Noël, les administrateurs du CCAS rendent visite aux anciens coudekerquois résidents dans les maisons de retraite ou foyers logements de l'agglomération dunkerquoise. Un cadeau est offert (Eau de Cologne au 1<sup>er</sup> mai et chocolats en fin d'année). En 2016, 578 colis distribués pour un total de 4 315.85 euros

### **Distribution de bons aux séniors :**

Une sortie gratuite pour les coudekerquois de plus de 60 ans est organisée en Juin. Pour les personnes, qui ne souhaitent pas y participer ou qui ne peuvent y participer, un bon d'achat de 24 euros est octroyé.

<b>ANNEE</b>	<b>PARTICIPANTS VOYAGE</b>	<b>NOMBRE DE BONS</b>	<b>MONTANT</b>
<b>2016</b>	<b>262</b>	<b>4 498</b>	<b>107 952.00 euros</b>
2015	231	4 462	107 088.00 euros
2014	328	4 350	104 400.00 euros
2013	305	4 316	103 584.00 euros
2012	356	4 200	100 800.00 euros

A l'occasion des fêtes de fin d'année, un bon d'achat est distribué aux séniors :

<b>ANNEE</b>	<b>NOMBRE DE BONS</b>	<b>MONTANT</b>
<b>2016</b>	<b>4 447 (12 euros)</b>	<b>53 364.00 euros</b>
2015	4 444 (12 euros)	53 328.00 euros
2014	4 462 (12 euros)	53 544.00 euros
2013	4 379 (12 euros)	52 548.00 euros
2012	4 138 (9 euros)	37 242.00 euros

### **Semaine bleue :**

Du 3 au 7 Octobre 2016, le pôle séniors a organisé différentes manifestations à l'occasion de la semaine bleue (Thé dansant, loto, spectacle, défilé de mode, Activités sportives, ateliers cuisine.....).

ANNEE	NOMBRE D'ANIMATIONS	NOMBRE DE SEANCES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
2016	7	10	1 226
2015	8	10	1 112
2014	8	11	1 750
2013	8	9	1 796
2012	10	15	1 207

### \* des actions de prévention santé

- Un salon bien être et santé
- Manifestation à l'occasion d'Octobre rose
- Mise en œuvre du Dispositif sport santé sur ordonnance
- Mise en place de la Mutuelle pour tous
- Renouvellement de la convention pour l'intervention d'un adulte relais Médiateur Santé

## II LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017

### A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour 2017, la stabilisation des dépenses et des recettes est prévue ainsi qu'une mobilisation des actions menées en 2016.

#### 1. Recettes de fonctionnement

Elles sont principalement constituées d'une subvention de la ville

Il faut savoir que 5 600 CCAS ont fermé leurs portes en 2016. La ville de Coudekerque-Branche, quant à elle, poursuivra en 2017 son action en faveur des bénéficiaires du CCAS.

Toutefois, les baisses des dotations de l'Etat (550 000 euros) au détriment du budget de la ville contraignent cette dernière à faire des efforts sur ses propres dépenses y compris celle correspondant à son aide versée au CCAS. Cette baisse sera cette année de 100 000 €.

De plus, la vente des immeubles de la rue du de la Paix va procurer une recette de 100 00 0€. De ce fait et à titre exceptionnel pour 2017, la subvention de la ville sera diminuée à due concurrence et sera donc ramenée pour 2017 à 450 000 € (650 000€ - 100 000€ - 100 000 €)

#### 2. Dépenses de fonctionnement

Une stabilité des dépenses est prévue avec un accent supplémentaire sur les projets d'accompagnements sociaux :

\* Le micro crédit social : il est constaté que les publics souhaitant déposer un dossier, ne remplissent pas les conditions pour y prétendre (reste à vivre trop faible ou précarité de l'emploi)

\* Développer l'accompagnement social des familles par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale en insistant sur l'accompagnement budgétaire et administratif

- \* Développement des partenariats : Carrefour des Solidarités, Maison de l'Emploi, UTPAS, CAF, CPAM, Secours Catholique .....
- \* La mise en place d'actions collectives sur le thème notamment des économies d'énergie, de la consommation de l'eau, l'équilibre alimentaire.....

### **Prévisions pour 2017 concernant l'accompagnement social :**

- Réalisation d'ateliers santé :

Des ateliers santé sur les thématiques suivantes : addictions avec le collège du Westhoeck, Mars Bleu et équilibre alimentaire avec Preval seront programmés par le médiateur santé

- Renforcement du partenariat avec le Centre Social Josette Bulté

Il s'agit de privilégier les échanges entre les deux structures afin de permettre au public du CCAS, qui est principalement isolé, de participer à des actions et ateliers du Centre Social pour permettre un accompagnement social global.

- Aide et accompagnement des Coudekerquois les plus fragiles

Proposer aux Coudekerquois les plus précaires un accompagnement social global sur le long terme pour leur permettre de rebondir face à leurs difficultés.

- Création des partenariats

Le CCAS est une structure très diversifiée mais ne peut répondre à tous les problèmes des Coudekerquois. Les partenaires permettent de trouver des solutions et répondre au mieux aux besoins des usagers.

### **Prévision des Frais de personnel**

---

En matière de ressources humaines, les objectifs suivants ont été fixés :

- ⇒ Rationalisation des postes en réorganisant et en optimisant le fonctionnement des services, notamment dans le cadre de la mutualisation ce qui permet de diminuer le recours aux agents contractuels
- ⇒ Privilégier la mobilité interne aux recrutements statutaires

Les dépenses du personnel représentent une charge importante sur le budget de fonctionnement puisqu'au titre de l'année 2016, le compte 012 « charges de personnel et frais assimilés » représentait 43.45 % des dépenses réelles de fonctionnement (soit 317 244.67 € sur 730 215.24 € de dépenses réelles de fonctionnement).

Ces prévisions prennent en compte le Glissement Vieillesse Technique – G.V.T. ; l'augmentation du point d'indice au 1<sup>er</sup> février 2017 (+ 0.6 %) ; la hausse des cotisations et notamment les cotisations retraite des régimes CNRACL et IRCANTEC ; la revalorisation des grilles indiciaires toutes les catégories (A, B et C) dans des accords nationaux relatifs à la mise en application du Protocole relatif à la modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations.

En ce qui concerne les agents recrutés dans le cadre d'un contrat de droit privé (CUI – adultes relais), il convient de prendre en compte l'augmentation du SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ainsi que l'instauration de

nouvelles cotisations patronales (Compte Pénibilité = 0.01 % ; CNFPT = 0.5 % ou Compte Personnel de Formation = 0.20 %)

Compte tenu de la pyramide des âges et de l'allongement des durées de cotisations, un agent ville mis à disposition du CCAS a sollicité un départ à la retraite en 2017.

## B) SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1. Recettes d'investissement

Les ressources d'investissement pour 2017 sont réparties de la manière suivante :

- L'amortissement des immobilisations devrait s'élever à 75 127 €. Cette dotation est une opération d'ordre (dépense de fonctionnement et recette d'investissement)

### 2. Dépenses d'Investissement

Aucun projet n'a encore été défini